

A.A.O.I. SAINTE-GENEVIEVE 67BIS RUE DE L'EGLISE 95150 TAVERNY	DEFINITION DE FONCTION	
	INFIRMIER(E) JOUR	
Rédacteur : LL	<u>Validation</u> : PG 17 mars 2010	<u>Nombre de Pages</u> : 02

MISSION

Sous l'autorité de la Direction, sous la responsabilité de l'IDE Coordinatrice, dans le respect du projet de soins de l'établissement, des bonnes pratiques cliniques et des différents protocoles mis en place :

- L'IDE réalise les soins prescrits par les médecins traitants,
- Il (elle) assure l'encadrement des équipes soignantes et des élèves en soins infirmiers, pour ce qui le (la) concerne : contrôle l'exécution des tâches, participe à la formation,
- Il(elle) participe à la vérification et à la distribution des médicaments,
- Il(elle) assure les surveillances générales de l'hydratation, de l'alimentation,
- Il (elle) gère les incidents ou accidents nécessitant une intervention infirmière,
- Il (elle) satisfait aux exigences de confort des résidents,
- Il (elle) joue un rôle essentiel dans la construction d'une relation confiante et constructive avec les familles, et représente l'institution en cas d'absence de l'encadrement -notamment le weekend, en lien avec l'astreinte si nécessaire-.

ACTIVITES

Soins infirmiers

1. en rapport avec des prescriptions médicales

- Préparation / distribution ou supervision de la distribution des médicaments (selon protocoles),
- Surveillance spécifique des traitements anticoagulants, antalgiques de palier 3 et injectables,
- Surveillance et traitement insuliniques des patients diabétiques,
- Gestion du passage du médecin traitant pour suivi médical,
- Gestion des examens de laboratoire, de radiologie et prise de rendez-vous avec médecins spécialistes ou dentistes extérieurs à l'établissement,
- Transmissions ordonnances et réception des commandes médicamenteuses (protocoles pharmacie),
- Mise en place, suivi, évaluation des régimes et modes alimentaires,
- Mise en application des protocoles concernant la santé des résidents (hospitalisation, trouble du transit, surveillances nutritionnelle, tensionnelle, évaluation de la douleur...).

2. en rapport avec le rôle propre de l'infirmière

- Evaluation globale de l'état de santé et de confort des résidents, surveillance du comportement, du transit, de la douleur,...
- Evaluation des situations d'urgence pouvant relever d'un appel médical, médecin traitant, services d'urgence,
- Soins quotidiens (planification), soins des plaies de pression, sondes ...),
- Soins relationnels, stimulation, écoute, accompagnement de fin de vie,
- Supervision de l'équipe soignante quant à la qualité et la sécurité des soins apportés aux résidents.

Transmissions / Traçabilité des soins

- Participation aux réunions de transmissions orales (avec IDE Coordinatrice et personnel soignant),
- Participation aux réunions du médecin coordonnateur et du psychologue,
- Remplissage des documents de transmission, suivi des documents, mise en œuvre des actions,

2...

- Remplissage, suivi des dossiers de soins et des surveillances spécifiques, pansements, alimentation...
- Mise à jour régulière des fiches de traitement,
- Contacts avec intervenants extérieurs (médecin, IDE, Kinésithérapeute, psychologue...).

Vis-à-vis des familles :

- Ecoute,
- Informe les familles des événements remarquables de la vie des résidents : hospitalisations, rendez-vous extérieurs, pathologies aiguës sévères....
- Conseil,
- Orientation selon besoins vers IDE Coordinatrice, Médecin Coordonnateur, Psychologue...

ENVIRONNEMENT

- Au sein de l'ensemble de l'établissement.

RELATIONS PROFESSIONNELLES

- Direction,
- Personnel soignant,
- IDE Coordinatrice,
- Médecin Coordonnateur,
- Psychologue,
- Animatrice,
- Equipe de cuisine,
- Résidents / Familles,
- Intervenants extérieurs.

SAVOIR ETRE / SAVOIR FAIRE

- Est organisé(e) et sait anticiper
- A une autorité fondée sur sa compétence
- Doit savoir travailler en équipe
- A de fortes capacités relationnelles (écoute, dialogue)
- Sait rassurer (équipe soignante, résident / famille)
- Sait être discret(e) et réservé(e) (secret professionnel)

DIPLOME / FORMATION

Profession réglementée, diplôme obligatoire.

REFERENCES DANS LA CONVENTION COLLECTIVE C.C.N.51

Filière Soignante - Regroupement : Infirmier

VISA DU SALARIE

Nom :	Prénom :
Fonction :	Date :
Visa :	